



Dossier

Bois et forêts : préserver la nature de demain



Mont
Saint
Aignan

Le mois dernier...

© Laure O'Quin



Grand nettoyage des rues!

Dans le cadre du Cercle de la proximité, les élus ont invité les habitants à participer avec eux à une cleanwalk le 21 septembre dernier dans le quartier Village / Vatine. L'objectif : ramasser un maximum de déchets sauvages présents dans la commune tout en se baladant !



Le sport, c'est la santé

Durant la Semaine européenne du développement durable qui s'est tenue du 25 au 28 septembre, enfants, adultes et seniors ont été sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique et sportive sur la santé et la planète. De nombreux rendez-vous ont été proposés par la Ville et ses partenaires tels que des balades, des initiations sportives, un parcours sensoriel, une conférence ou un spectacle.

2



Le goûter des aînés, toujours autant prisé

Plus de cent aînés de Mont-Saint-Aignan se sont retrouvés le 6 octobre à la Maison des associations pour le traditionnel goûter d'automne. Un moment gourmand, dansant, chaleureux et convivial, animé par Didier Cordemans à l'accordéon.

Vincent Delerm, un concert de qualité

Émouvant, drôle, et parfois décalé, Vincent Delerm a offert un concert exceptionnel au plus près de son public le 11 octobre dernier. Une soirée placée sous le signe de sa vie d'étudiant montsaintaignanais et de ses souvenirs rouennais.



© Frédéric Le Leu



Bienvenue aux nouveaux habitants

Judi 10 octobre à l'hôtel de ville, Catherine Flavigny, maire, entourée des élus municipaux, a accueilli lors de la cérémonie des nouveaux habitants 72 Mont-Saint-Aignonais, arrivés sur la commune dans l'année. L'occasion de partager un joli moment de convivialité, apprécié de chacun !



Le Village rose a rassemblé!

Dans le cadre d'Octobre rose, la Ville, par l'intermédiaire de son CCAS, a organisé le 13 octobre une journée caritative au profit du collectif Triplettes roses. Une grande marche a introduit l'évènement, suivie par de nombreuses animations proposées par nos partenaires : le MSA Football club, l'Asruc santé, le MSA Yoga, le MSA tennis club, Keep Cool, l'Accueil des villes françaises, Inser'action et Delphine Rémy. Un grand merci à tous pour cet élan de générosité !



Des réponses aux questions

75 Mont-Saint-Aignonais ont participé à la réunion publique organisée par la Ville sur la sécurité le 15 octobre à l'Ariel. Après l'intervention de Catherine Flavigny, maire, de Thomas Soulier, adjoint chargé de la tranquillité et de la sécurité publiques, de Martine Chabert, chargée du lien social, du commissaire Vergnes, de Maître Boyer, avocat et de François Nyerges, chef de la police municipale, les habitants ont pu poser leurs questions aux différents orateurs.

De la couleur dans les assiettes!

Du 14 au 18 octobre, la semaine du goût était de retour dans les crèches et les restaurants scolaires. Cette année, le thème s'est porté sur les couleurs des aliments. Menu vert, rouge, jaune, orange et rose, à chaque jour sa couleur ! L'occasion pour les enfants de déguster de délicieux repas concoctés par les équipes de restauration et participer à des ateliers culinaires.



5 milliards...

Le Premier ministre a présenté le budget pour 2025 avec dix jours de retard. Un effort a été demandé aux collectivités, à hauteur de 5 milliards d'euros.

Le plus gros de l'effort, 3 milliards d'euros, sera supporté par les 450 collectivités les plus importantes, les grandes villes, les régions... Elles devront reverser jusqu'à 2 % de leur budget dans un fonds de précaution, une sorte de cagnotte nationale pour aider les élus locaux en difficulté. Par exemple, dans le cas d'une catastrophe naturelle. À noter que ce prélèvement de 2 % sera réduit si les collectivités, dans leur ensemble, parviennent à modérer leurs dépenses.

Deuxième source d'économie : les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée. Une partie leur est reversée par l'État chaque année. Cette enveloppe sera amputée de 2 milliards d'euros. Dans le cas présent, ce sont les Départements qui vont porter l'effort.

François Sauvadet, président de l'association des Départements de France, regrette ces coups de rabots qui auront des conséquences directes partout sur le territoire. *"Moi, ce que j'attends du gouvernement, c'est qu'il nous dise aujourd'hui ce qu'on ne fera plus pour les collèges, pour les routes, pour les pompiers. Ça va impacter directement la vie des gens parce qu'elle ne se décide pas sur un tableau Excel".*

À Mont-Saint-Aignan, les services ont opéré un travail prospectif afin de connaître le réel impact financier de ce coup de rabot sur les finances locales. Ce pourrait-être une baisse de 250 000 à 300 000 € directement imputée sur notre budget de fonctionnement.

Après la baisse cumulée de la DGF de près de 4,5 millions d'euros par le gouvernement Hollande, figée au point bas par le Président actuel, je crains que cette nouvelle baisse ne vienne achever les dernières possibilités d'action des collectivités.

Peut-être qu'un jour, celles-ci seront amenées à refuser d'exercer certaines compétences et de ce fait, les rendre à l'État !



très chaleureusement
C. Flavigny

Catherine Flavigny

Maire de Mont-Saint-Aignan
Conseillère départementale

Mont-Saint-Aignan Le Mag ISSN 2645-0089

Ville de Mont-Saint-Aignan
BP 128 - 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél. 02 35 14 30 00 / Fax : 02 35 14 30 90
Courriel : mairie@montsaintaignan.fr

Directeur de la publication : Catherine Flavigny

Rédactrice en chef : Brunehilde Duthel

Rédactrices : Brunehilde Duthel, Céline Leclercq et Clémence Delette

Conception, mise en page, photographies, illustrations : Gaëtan Ballot
(sauf mention contraire)

Régie publicitaire : Sitapha Dia

Distribution : Ville de Mont-Saint-Aignan

Dépôt légal : à parution

Impression : Corlet imprimeur
ZI rue Maximilien-Vox
14110 Condé-en-Normandie

Tirage : 4 700 exemplaires sur papier PEFC.

Mont-Saint-Aignan Le Mag est disponible dans les lieux publics et commerces partenaires

Biodéchets valorisés : l'heure du bilan

En 2023, la Ville s'est lancée dans la valorisation des déchets issus des fins d'assiette, au sein des restaurants scolaires de la commune. 13 mois plus tard, qu'en est-il des résultats? On fait le point.

Engagées depuis plusieurs années dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, les équipes de restauration ont fait appel à l'entreprise Les Alchimistes Normandie (anciennement Terraléo) pour mettre en place une collecte spécifique des biodéchets issus des cantines scolaires, afin de les valoriser. Car trier, c'est bien, mais savoir quoi faire des déchets alimentaires, c'est encore mieux! Et pour cette première année de collecte des déchets organiques, les chiffres sont révélateurs. Sur les 164 000 repas servis sur cinq sites (les écoles Curie, Berthelot, Camus, Saint-Exupéry et Village), près de 15 000 kg de déchets ont été collectés. Cela correspond à environ 90 g de gaspillage alimentaire par repas, soit 25 % de moins que la moyenne habituelle! Grâce à la méthanisation de ces déchets, plus de 1 000 kg de CO₂ ont été évités. Pour l'année 2024-2025, TerraLéo lance un nouveau défi aux élèves et au personnel : réduire les biodéchets à 75 g par repas et par enfant. Un petit effort de plus pour préserver l'environnement!

© Clémence Delettre



*** En mai 2023, la collecte et la pesée des biodéchets avaient débuté dans tous les restaurants scolaires avec l'appui de l'entreprise Les Alchimistes Normandie. Ce midi-là, 7 kg de biodéchets avaient été collectés à l'école du Village, soit 64 g par tête!

Permanences

Catherine Flavigny, maire et conseillère départementale : vendredi 15 novembre de 9h30 à 12h, à l'hôtel de ville.

Avocat : samedi 16 novembre de 10h à 12h, à l'hôtel de ville*.

Notaire : samedi 30 novembre de 10h à 12h, à l'hôtel de ville*.

*salle Géricault, entrée par la salle du Conseil municipal.

Travaux de pistes cyclables

Pour rappel, le carrefour de la chaufferie sera fermé **de nuit du lundi 28 octobre au lundi 4 novembre** afin de procéder au rabotage, à la réfection des enrobés et enfin au marquage.

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie nationale d'hommage à tous les morts pour la France sera célébrée le **lundi 11 novembre à 11h** à la stèle du square Saint-Gilles.

Inscriptions accueil de loisirs

Durant les prochaines vacances scolaires qui se dérouleront du 23 décembre au 3 janvier, l'accueil de loisirs sera ouvert uniquement la seconde semaine. Pour occuper vos 3 / 12 ans, il convient de les inscrire en vous connectant à l'espace famille, accessible depuis le site internet de la Ville, **entre le lundi 18 novembre et le vendredi 6 décembre** pour les habitants de la commune et à compter du lundi 2 décembre pour les extérieurs.

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87
www.montsaintaignan.fr

Visites de rue

Les élus du cercle de la proximité viennent à la rencontre des habitants en porte à porte. Venez échanger avec votre élu référent de 17h à 19h :

Quartier Bulins / Vatine : jeudi 7 novembre, rue des Bulins ;

Quartier Coquets / Village : jeudi 14 novembre, rue du Professeur Fleury ;

Quartier des Oiseaux : vendredi 15 novembre, rue Le Verrier ;

Quartier Plateau / Colbert : vendredi 22 novembre, parc de la Touques ;

Quartier du Village : jeudi 28 novembre, chemin de la Planquette ;

Quartier Saint-André : jeudi 5 décembre, rue Jean-Lanctuit.

Appel conseillé au préalable au 06 87 14 37 12.

Optez pour le pass En famille

Vous avez deux enfants et souhaitez découvrir l'offre culturelle locale? Profitez du nouveau tarif spécial famille pour assister notamment au spectacle *Quatorze (farce macabre!)*.

Pour faciliter l'accès des familles à l'offre culturelle du territoire, la Ville a fait le choix de créer une nouvelle formule tarifaire pour cette nouvelle saison culturelle. Le pass En famille, valable pour des spectacles adaptés aux grands enfants et aux adultes, vous coûte 30€ au lieu de 40€, pour une famille de quatre personnes. Rendez-vous le **vendredi 8 novembre à 19h** à l'Atelier de l'Espace Marc-Sangnier pour découvrir *Quatorze (farce macabre!)*, présenté par la compagnie La Maison Serfouette. Deux comédiens talentueux relèveront le défi d'expliquer, en une heure, les causes de la Première Guerre mondiale. Ils entraîneront le public au cœur des complexes jeux d'alliances diplomatiques de juillet 1914, révélant ainsi l'absurdité cruelle et dramatique de cette période. La pièce interroge autant qu'elle divertit, tout en offrant une expérience théâtrale mémorable.

Tout public dès 12 ans. Tarifs hors pass En famille : 15€ / 10€ / 5€ / 1€. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00. Billetterie en ligne sur montsaintaignan.fr

© Gauthier Thyba



*** *Quatorze (farce macabre !)* promet d'être un spectacle hilarant, à ne manquer sous aucun prétexte, en famille, le vendredi 8 novembre à l'Espace Marc-Sangnier.

6

Expérience professionnelle

10

Novembre, marque la journée internationale des stagiaires. Une occasion de souligner l'engagement de la Ville depuis 2018 en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Chaque année, elle accueille une quinzaine de stagiaires de 3^e du collège Jean-de-la-Varende, en tenant compte de leurs intérêts et aspirations. Cette année, une période de candidature spécifique est instaurée. Ainsi, **du jeudi 7 au lundi 18 novembre**, les jeunes collégiens montsaintaignanais souhaitant réaliser leur stage obligatoire au sein des services municipaux, peuvent envoyer leur CV et lettre de motivation à Madame le Maire. Une réponse leur sera communiquée à partir du lundi 2 décembre, suivie d'un petit entretien destiné à les préparer pour leurs futures entrevues professionnelles!

Candidatures à envoyer à recrutement@montsaintaignan.fr

Jeunesse

Promouvoir le vivre-ensemble

Dans le cadre des actions éducatives, un nouveau module de prévention est mis en place cette année à destination des jeunes montsaintaignanais. L'objectif : faire reculer les discriminations.

Du lundi 18 au vendredi 22 novembre, toutes les classes de 6^e du collège Jean-de-la-Varende participeront à une action de prévention sur le vivre ensemble, coordonnée par le service jeunesse de la Ville et animée par SOS Racisme. Car en effet, malgré les progrès historiques vers l'égalité, les discriminations et violences racistes persistent. Ce programme vise à sensibiliser les élèves à ces enjeux en discutant des liens entre racisme, préjugés et discriminations. À travers des textes de loi, des supports numériques et des activités ludiques, les jeunes apprendront à déconstruire ces idées pour bâtir une société plus équitable.



Saisons des aînés

Colis + concert : les seniors à la fête !

C'est désormais une tradition bien ancrée à Mont-Saint-Aignan : la Ville offre à ses habitants de 70 ans et plus un colis à savourer durant les fêtes. En outre, un concert sera également proposé aux seniors de plus de 65 ans pour célébrer la nouvelle année. Ne manquez pas de vous inscrire en novembre pour participer à ces deux événements !

C'est Noël avant l'heure pour les personnes âgées ! Bien qu'elle veuille à maîtriser ses dépenses, la Ville met un point d'honneur à choyer ses anciens, en leur offrant le traditionnel colis des aînés. Ce dernier, composé de produits gourmands et du terroir sera distribué à un millier de bénéficiaires. *"Alors que certaines communes ont dû renoncer à cette tradition pour des raisons budgétaires, Mont-Saint-Aignan a choisi de maintenir cette attention pour ses aînés"*, affirme Françoise Chassagne, adjointe chargée de la proximité. Si vous remplissez les conditions d'âge, **venez donc vous inscrire du lundi 4 au jeudi 7 novembre : en mairie chaque jour de 9h à 12h et de 14h à 16h, sauf le mercredi matin où les inscriptions auront lieu au cinéma Ariel**. La distribution des colis se déroulera quant à elle sur trois sites : à la Maison des associations le vendredi 13 décembre de 10h à 12h, à l'hôtel de ville le samedi 14 décembre de 9h à 11h30 et à la résidence Blanche-de-Castille le mardi 17 décembre de 9h à 11h.

En janvier, place au concert du nouvel an

Pour bien démarrer 2025, la Ville invite les seniors de 65 ans et plus à un concert du Chœur Presto, qui se tiendra le dimanche 12 janvier 2025 à l'Espace Marc-Sangnier. Ce moment convivial et gratuit sera agrémenté d'un café gourmand. *"Le succès de cette année nous a incités à renouveler l'évènement!"* se réjouit l'élue. Attention, les places sont limitées à 220 personnes ! **Les inscriptions auront lieu du lundi 18 au mercredi 20 novembre**, selon les mêmes modalités que pour les colis. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Les inscriptions par téléphone ne seront pas acceptées. Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison de santé pourront déléguer la démarche à une tierce personne.

Service manifestations publiques : 02 35 14 30 61.

Rappel recrutement agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population des habitants de Mont-Saint-Aignan, la Ville recrute des agents recenseurs pour mission d'enquête. Ils procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des administrés **du 16 janvier au 22 février 2025**. Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature par mail : mairie@montsaintaignan.fr ou par courrier **avant le vendredi 8 novembre**.

Enquête publique

La Métropole Rouen Normandie organise une enquête publique portant sur la 8^e modification du PLUi **jusqu'au vendredi 29 novembre**. Un commissaire enquêteur tiendra une permanence sans rendez-vous le **lundi 18 novembre de 9h à 12h** à l'hôtel de ville. Pendant toute la durée de l'enquête publique, vous pouvez formuler vos observations et propositions sur le site du registre numérique ou sur le registre papier mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie.

www.registre-numerique.fr/mrn-plu-modif8

Mutuelle Just

En choisissant la mutuelle Just, vous bénéficiez d'une couverture santé complète à des tarifs négociés. En y adhérant, vous pourrez économiser jusqu'à 450 euros chaque année. Consultations médicales, médicaments, soins dentaires, optiques ou hospitalisation, l'ensemble de vos dépenses de santé est prise en charge. Venez réaliser un devis lors de la prochaine permanence au CCAS.

Prendre rendez-vous au **0 809 546 000** ou sur just.fr

Ysé, la révélation française

Pour la 25^e édition du festival Chant d'Elles, la chanteuse Ysé, l'une des récentes étoiles montantes de la chanson française, se produira à l'EMS. Réservez vite vos places!

Le **vendredi 15 novembre à 20h**, l'Espace Marc-Sangnier accueillera la talentueuse Ysé, qui a remporté le prix Cécile Pollet en 2022 et a ouvert la scène pour des artistes telles que Jeanne Added, Pomme et la Grande Sophie. Fille d'une chanteuse lyrique et d'un réalisateur, Ysé a grandi dans le milieu artistique. Autrice, compositrice et multi-instrumentiste, elle promet de captiver le public avec ses morceaux alliant sonorités pop et textes profonds. Ce concert est une belle occasion de découvrir cette jeune artiste au début d'une carrière prometteuse, dans une ambiance intime où chaque note résonnera avec force. En première partie, découvrez Noir Montagne, un trio qui propose une musique folk épurée mêlant guitare, percussions, trompette, clavier et chant. Leur son sincère et émouvant promet de toucher le cœur des spectateurs. Une soirée à ne pas rater si vous êtes en quête de moments de partage et d'émotion authentique.

Tout public. Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.
Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.
Billetterie en ligne sur montsaintaignan.fr

© Marina Viguer



*** Le vendredi 15 novembre, venez rencontrer Ysé, une jeune femme talentueuse qui se fraie une place sur la scène française.

Une première bougie pour La Clinique



*** Trois secrétaires vous accueillent à La Clinique pour vos rendez-vous de dermatologie médicale, esthétique ou chirurgicale.

En octobre 2023, trois associées ont ouvert un cabinet de dermatologie dans la zone d'activités de la Vatine. Zoom sur un centre de santé moderne, à la pointe de la technologie.

Dans un cadre accueillant et professionnel, La Clinique est un choix privilégié pour ceux en quête de soins dermatologiques de qualité! Composée d'une équipe de dermatologues expérimentées, elle offre une gamme complète de services allant des consultations de routine aux traitements spécialisés pour diverses affections cutanées. En plus des soins dermatologiques classiques, Fatimah Al Saif, Charlotte Vinez et Émilie Darbet Andrieu proposent des prestations esthétiques et chirurgicales comme le Laser, les injections, la cryolipolyse, le peeling, le détatouage ou encore la greffe de cheveux. Les trois médecins, entourées notamment de deux assistantes qualifiées, sont reconnues pour leur savoir-faire et leur expertise. La Clinique se distingue également par ses équipements de pointe, garantissant des diagnostics précis et des traitements efficaces. L'équipe, composée de neuf femmes au total, vous attend au 3 rue Jacques-Monod du mardi au vendredi de 8h45 à 18h30.

Prise de rendez-vous sur place ou au 02 35 59 60 90 ou sur doctolib.fr



*J'ai testé
pour vous...*

La musique assistée par ordinateur

Le 16 octobre, je suis allée à la rencontre de Drod Gles, présidente de l'association Gaudri et d'Abdoulaye Sy de la société Nautylusprod, afin de découvrir la musique assistée par ordinateur (MAO). Voici ce que j'en retiens.

Passionnée par la musique mais pas musicienne pour un sou, j'ai eu envie de plonger dans cet univers captivant qu'est la production musicale. Depuis une dizaine d'années, la MAO s'est largement démocratisée, notamment grâce aux avancées technologiques. Cette pratique englobe, au sens large, toute musique créée, reproduite ou jouée à l'aide d'un logiciel informatique. Ce dernier permet aux utilisateurs d'enregistrer, d'éditer, de mixer et de masteriser un enregistrement directement sur ordinateur. De mon côté, je m'installe devant un écran, un casque sur les oreilles. Abdoulaye, professeur de MAO au sein de

Gaudri, m'enseigne les bases du logiciel Ableton Live, réputé pour sa simplicité d'utilisation et ses nombreuses fonctionnalités pour apprendre à composer. Il me montre également comment utiliser un contrôleur, un instrument qui permet de mixer la musique. En une heure de session, j'ai appris à créer des rythmes de batterie, à ajouter des basses ou du piano, et ainsi à composer l'introduction de mon propre morceau. Bien entendu, il faudrait de nombreuses heures de cours pour maîtriser la composition d'un titre complet !

La MAO : un monde riche & stimulant

Dans Ableton Live, les banques de sons disponibles sont impressionnantes et permettent de créer des morceaux dans des styles variés, allant du classique à l'électronique, en passant par le rock ou le jazz. J'ai adoré manipuler ce logiciel qui permet véritablement de sculpter le son, selon ses envies. Ce qui m'a le plus marquée, c'est

l'infinité de possibilités pour créer son propre morceau, sans avoir besoin d'un studio ou d'une multitude d'instruments. Certes, la MAO demande du temps et une certaine persévérance pour en maîtriser toutes les subtilités techniques, mais l'effort en vaut largement la peine. Que vous soyez un passionné de musique ou simplement curieux, je vous encourage à tenter l'aventure MAO. Avec de la patience, vous pourriez bien composer des morceaux dont vous serez fier, grâce à Abdoulaye notamment, qui accompagne les élèves de la création d'une piste à partir de zéro, jusqu'au mixage et au mastering.

Vous rêvez d'enregistrer votre propre morceau ? Depuis septembre, l'association propose aux jeunes et aux adultes des ateliers à l'Espace Marc-Sangnier. Choisissez l'Afterschool session si vous souhaitez y participer une heure par semaine pour progresser au fil de la saison ou le Lab session pour enregistrer un morceau lors d'un atelier de trois heures. Renseignements, modalités et inscriptions sur gaudri.fr ou au 06 52 29 26 16.

Aux bons soins des poumons verts de notre ville

À Mont-Saint-Aignan, la gestion des espaces boisés représente un enjeu majeur pour la commune, qui s'efforce de protéger son patrimoine naturel tout en proposant des lieux de détente aux habitants. En effet, ces forêts, qui couvrent une large superficie, abritent une grande diversité de faune et de flore, et constituent des sites privilégiés pour les activités en plein air telles que la randonnée, la promenade et les jeux. C'est pourquoi la Ville s'engage à entretenir ces espaces afin de les maintenir accessibles et accueillants pour les promeneurs et les êtres vivants. Ce dossier explore ainsi la gestion durable de ces zones naturelles, assurée par la Ville ou l'Office national des forêts.



“La forêt en ville, source de bien-être”

Laure O'Quin

Conseillère municipale déléguée chargée de la transition écologique

Les bois et forêts jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement, la biodiversité et la qualité de vie des habitants. En effet, ceux-ci nous protègent contre la pollution de l'air ou le bruit, luttent contre les îlots de chaleur urbains, sont des refuges pour la faune et la flore et permettent aux habitants de se promener. Et quoi de mieux que de partir se balader au vert pour se ressourcer ?! En préservant ces espaces naturels, nous garantissons un avenir durable pour les générations à venir, tout en favorisant le bien-être et la qualité de vie de nos habitants. Ensemble, continuons à valoriser et protéger notre patrimoine forestier !

Chiffres clés



Bois des Compagnons

- **Superficie** : 22 ha
- **Propriétaire** : la Ville
- **Géré par** : Office national des forêts
- **Accès** : depuis le parc de loisirs
- **Méthode de gestion** : classique
- **Biodiversité** : boulaie et lande à fougères aigle, chêne rouge, hêtraie à jacinthe des bois, pic épeiche, criquet mélodieux, amaryllis...

En confiant la gestion du bois des Compagnons à l'Office national des forêts (ONF), la Ville garantit l'exploitation durable de cet espace. L'ONF élabore et met en œuvre un programme annuel d'entretien, planifie des coupes visant à remplacer les arbres malades et veille au bon état de ce milieu naturel. Face au changement climatique, certaines espèces d'arbres sont touchées par diverses maladies, notamment la chalarose, qui a récemment affecté de nombreux sujets du bois des Compagnons. "Lorsque des arbres présentent un risque pour la sécurité des piétons, en raison de leur proximité des sentiers ou des routes, nous devons intervenir", assure Gérard Richard, conseiller municipal délégué chargé de la gestion des espaces publics. Des coupes de sécurisation ont ainsi été réalisées dernièrement, notamment pour dégager les chemins le long du GR®. Une vente de bois destinée aux professionnels est par ailleurs organisée par l'organisme pour valoriser cette ressource. Les interventions de gestion visent à préserver la grande richesse d'habitats qui caractérise ce bois.

Bois du Cotillet

- **Superficie** : 6,5 ha
- **Propriétaire** : la Ville
- **Géré par** : la Ville
- **Accès** : depuis l'hôtel de ville, le panorama ou la faculté de biosciences.
- **Méthode de gestion** : politique de préservation de la nature avec des espaces en libre évolution
- **Biodiversité** : hêtraie-chênaie à houx, hêtraie à jacinthe des bois, mésange bleue, pic vert, tourterelle des bois, machaon, criquet des pâtures, pipistrelle commune...

Préservé de l'urbanisation, le bois du Cotillet est un véritable joyau naturel qui regorge de chemins de randonnées. Constitué de prairies ouvertes et de milieux boisés, ce bois est quant à lui géré en libre évolution. En suivant les recommandations de l'Atlas de la biodiversité communale élaboré par la LPO Normandie et le Conservatoire d'espaces naturels Normandie, la commune a pris le parti de laisser des bois morts sur place. Ils ne constituent aucun risque sanitaire pour les autres végétaux et jouent un rôle fondamental dans l'écosystème. Ainsi, de nombreuses espèces végétales et animales y prospèrent. À l'instar du bois des Compagnons, des coupes sécuritaires ont récemment dû être menées au sein du bois du Cotillet. "Malgré les coupes faites aux abords des chemins, il demeure dangereux de se promener dans les bois lors des épisodes très venteux. La sécurité est une priorité que nous devons partager!", affirme Gérard Richard.

Bois de l'Archevêque

- **Superficie** : 16 ha à Mont-Saint-Aignan (sur 60 ha au total)
- **Propriétaire** : Département de la Seine-Maritime
- **Géré par** : Office national des forêts
- **Accès** : depuis la Pléiade et le panorama principalement
- **Méthode de gestion** : classique
- **Biodiversité** : pipistrelle pygmée et murin à moustaches...

Chaque année, ce ne sont pas moins de 80 000 personnes qui viennent se promener ou participer à des activités sportives dans le bois de l'Archevêque. Il y a un peu plus d'un an, ce dernier a subi une grande opération de coupe d'arbres dépérissant. Une intervention nécessaire pour la sécurité des usagers et des riverains, qui a ciblé prioritairement des essences d'arbres comme le frêne, atteint de la chalarose (champignon), ou des châtaigniers issus de rejets de souche dont les systèmes racinaires épuisés ne parviennent plus à alimenter l'arbre correctement. Favorisant la biodiversité au sol, les coupes de bois revêtent aussi une fonction écologique en apportant au sol la lumière indispensable au développement des jeunes arbres. Ces arbres ont par ailleurs été revalorisés en bois d'œuvre, bois d'industrie ou bois de chauffage et du bois mort est également laissé sur place.

Le bois mort est conservé volontairement !

Lors de vos promenades en forêt, vous avez sûrement déjà dû apercevoir du bois mort. S'il est laissé en l'état, ce n'est pas un signe de mauvais entretien. Au contraire, le bois mort est indispensable pour la préservation de la biodiversité. Il en existe deux types : celui coupé et laissé au sol, et celui mort naturellement laissé sur pied. C'est pourquoi après une coupe, les branchages sont volontairement laissés par terre car ils vont protéger les sols et les enrichir. Quant aux arbres cassés ou morts naturellement sur pied, ils permettent à de nombreux insectes, champignons et oiseaux de s'y loger. On estime que près de 25% des espèces forestières animales et végétales dépendent de la présence de bois mort !

Bois Clamageran et Bocquet

- **Superficie** : environ 7,5 ha
- **Propriétaire** : la Ville
- **Géré par** : la Ville
- **Accès** : non accessible au public
- **Méthode de gestion** : politique de préservation de la nature avec des espaces en libre évolution.
- **Biodiversité** : chenaie, geai des chênes, accenteur mouchet, pic épeiche, pic vert...

Particulièrement escarpés et non adaptés aux promenades, les bois Clamageran et Bocquet demeurent de véritables réservoirs de biodiversité, sanctuarisant en cœur de ville des espaces naturels inutilisés par l'homme depuis plus de 60 ans, ayant autrefois été le cadre de l'exploitation de carrières d'argile à silex et s'étant reboisés naturellement. Depuis leur acquisition, la Ville a choisi de les gérer en libre évolution naturelle, sans intervention de l'homme, offrant ainsi un habitat de qualité reconnu pour les espèces qui y vivent. La préservation de ces espaces inaccessibles aux promeneurs permet de protéger une faune riche, incluant l'épervier d'Europe, le pic noir et vert, la tourterelle des bois, la chouette hulotte et plusieurs espèces de chauves-souris. D'ailleurs, sans ces forêts, les chauves-souris seraient bien moins présentes ! La commune a donc une seule priorité : laisser la nature suivre son cours ! Pour ces bois, pas d'entretien de chemins, les seules interventions se limitent aux arbres menaçant les routes ou les habitations.

en novembre

à Mont-Saint-Aignan

Du mercredi 30 octobre
au dimanche 3 novembre

Cinéma



Miséricorde d'Alain Guiraudie, 2024, France, Portugal, Espagne, 1h42.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 30 octobre
au dimanche 3 novembre

Séances Galopins

Billy le hamster cowboy d'Antoine Rota Caz Murrell, 2024, France, 1h07.

Tarif : 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Dimanches 3, 10, 17, 24
et jeudis 7, 14, 21, 28

Randonnées

L'association Escapade Rando propose des randonnées le dimanche, à la journée, sur un parcours de 13 à 15 km. Puis le jeudi, à la 1/2 journée, sur un parcours de 10 km. Accessibles à toute personne ayant déjà une pratique de la marche.

Départ à 11h le dimanche, à 13h15 le jeudi.

Lieux et informations pratiques :
www.escapaderando.fr/

Mercredis 6, 13, 20, 27

À vos mailles

Atelier tricot pour les débutants et / ou les confirmés qui souhaitent participer à la création d'un projet commun au profit d'une cause solidaire.

14h, CCAS, 57 rue Louis-Pasteur.

Ouvert à tous.

Du mercredi 6 au mercredi 27

Exposition

Découvrez l'exposition *Autour du loup* et ses ateliers pour les enfants qui savent découper. Par la bibliothèque du Village.

Le lundi et mercredi de 15h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 12h, bibliothèque du Village, 15 place Saint-Méen.

Renseignements : 02 35 75 63 50.

Du mercredi 6 au samedi 30

Expositions



© Coralie Saudo

Découvrez les expositions *Au fil des saisons* d'Emmanuelle Halgand et *Observons les oiseaux* par la Médiathèque départementale de la Seine-Maritime. La première propose aux enfants de découvrir les rythmes de la nature au travers des dessins de l'illustratrice rouennaise. La seconde, mêlant panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques va permettre aux plus jeunes de devenir de véritables ornithologues en herbe.

De 13h30 à 18h les mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 18h le mercredi et de 10h à 13h et de 14h à 17h le samedi, Espace Marc-Sangnier, la Galerie.

Tout public. Entrée libre et gratuite. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Mercredi 6

Cinéfilou goûter

MacPat, le chat chanteur. Séance suivie d'un petit goûter offert.

16h, cinéma Ariel.

Tarif : 3,60 €. À partir de 3 ans.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 6 au dimanche 10

Cinéma



All we imagine as light de Payal Kapadia, 2024, France, Inde, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, 1h54.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Vendredi 8

Théâtre

Quatorze (farce macabre !). Voir page 6.

Samedi 9

Inscriptions bourse aux jouets

L'association des familles organise sa bourse aux jouets le dimanche 17 novembre au Rexy. Exposants, pensez à vous inscrire.

10h à 12h, le REXY, 31 rue Aroux.

10 € la table.

Renseignements : 02 35 75 60 19.

Samedi 9

Au fil des pages

Café lecture au sujet de la rentrée littéraire 2024/25. En collaboration avec la Librairie Colbert.

10h30, Espace Marc-Sangnier, bibliothèque.

Gratuit.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 02.

Samedi 9

Yoga

Pour les parents, enfants de 6 à 11 ans et adolescents. Proposé par le AMSA Yoga - Tai Ji Quan - Qi Gong - Méditation - Sophrologie.

10h à 11h30, le REXY.

Inscriptions en ligne à yoga.msa@gmail.com ou sur yoga-sophrologie-taichi.fr

Lumière sur



© Handisup

Forum des rencontres étudiants handicapés & employeurs

Handisup Haute-Normandie organise la 21^e édition des rencontres étudiants handicapés et employeurs. Cet évènement, qui se tiendra le **jeudi 7 novembre à partir de 14h** à la Maison de l'université, permet la mise en place d'entrevues entre employeurs, lycéens, étudiants et jeunes diplômés normands en situation de handicap à la recherche d'un stage, d'un job d'été, d'un contrat en alternance ou d'un premier emploi. Ces mises en relation aboutissent à des résultats concrets grâce à un accompagnement individualisé des étudiants comme des employeurs. Pour les étudiants en situation de handicap, ce forum est devenu un rendez-vous incontournable !

Inscriptions et renseignements au
02 32 76 92 52.

Rencontrez Michel Bussi!

L'Espace Marc-Sangnier accueillera le **mercredi 27 novembre à 18h** l'un des plus grands écrivains français de roman policier. Avant une séance de dédicaces à la librairie Colbert, l'auteur normand viendra à la rencontre du public pour évoquer son métier d'écrivain et confiera ses derniers coups de cœur littéraires. En parallèle, Michel Bussi partagera sa passion pour le cinéma en devenant, pendant une semaine, le programmeur du cinéma Ariel ! L'occasion de découvrir ses films préférés, source d'inspiration ou de passion.

Tout public.
Entrée gratuite sur réservation :
billetterie@montsaintaignan.fr
Direction de la vie culturelle :
02 79 18 99 00.



© Céline Nieszawer

Dimanche 10 Festival de bridge

Le club de bridge Mont-Saint-Aignan rouen Métropole organise un festival pour les 50 ans de l'association. Tournoi en deux séances de 18 donnes chacune et grand cocktail.

13h, 88 rue des Bulins.

Tarifs : 25 € / 12,5 €. Inscriptions par téléphone au 02 35 70 64 54 ou par courriel à communication.bcmsa@gmail.com

Du mercredi 13 au dimanche 17 Cinéma



Shining de Stanley Kubrick, 1980, Royaume-Uni, États-Unis, 1h59.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Mercredi 13 Mômes en lire

Découverte d'albums et activités manuelles en lien avec le spectacle *Hansel & Gretel* du 1^{er} décembre. Atelier gratuit destiné au jeune public.

16h, bibliothèque de l'EMS.

Dès 3 ans. Entrée libre.
Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

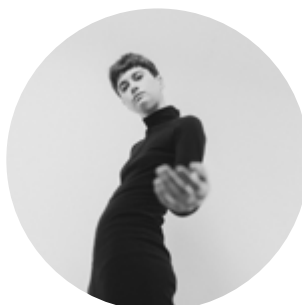
Jeudi 14 Café accueil

L'association Accueil des villes françaises vous invite à son café mensuel. Venez partager un moment de convivialité pour découvrir cette association multi-activités, génératrice de lien social.

10h30 à 11h30, 13 place de l'Église.
Permanences hebdomadaires le lundi de 14h à 16h30 et le jeudi de 9h30 à 11h30.

Renseignements au 02 35 76 24 29 ou avf.asso.fr/mont-Saint-aignan

Vendredi 15 Concert



© Marina Viguière

Ysé. Voir page 8.

Mardi 19 Musique classique

L'Animation musicale à l'université accueille le Trio Éclipse qui reprendra Ludwig van Beethoven, Johannes Brahms ou encore George Gershwin.

20h30, amphithéâtre Axelrad, UFR de lettres, campus de Mont-Saint-Aignan.

Tarifs : 25 € / 5 €.
Renseignements : amu-rouen.fr

en novembre à Mont-Saint-Aignan

Mardi 19 Concert de jazz

© Armand Luciani



Découvrez Fanou Torracinta, guitariste de jazz manouche qui jouera un répertoire très personnel faisant un lien entre ses influences corses et manouches. Par l'école d'improvisation jazz.

20h30, Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tarifs : 15 € / 12 € / 10 €.

Réservations au 02 35 70 22 82 ou par mail sur www.eijgarros.fr

Renseignements : 06 08 52 17 37.

Du mercredi 20 novembre au dimanche 1^{er} décembre Séances Galopins



MacPat le chat chanteur de Sarah Scrimgeour et Jac Hamman, 2024, Grande-Bretagne, 40 min.

Tarif : 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Dimanche 24 Foire aux jouets

Le Comité de quartier Saint-André organise sa foire aux jouets et articles de périculture.

9h à 17h, Maison des associations, 65 chemin des Cottes.

10 € / 12 € l'emplacement.

Renseignements : 02 35 07 01 78.

Dimanche 24 Goûter dinatoire

Suivi d'un karaoké international. Ouvert aux habitants de la commune. Par Mont-Saint-Aignan International.

17h, salle du jardin du Rexy, 31 rue Aroux.

Gratuit. Renseignements : 02 35 76 78 69.

Dimanche 1^{er} décembre Théâtre musical



© Hubert Caldaguès

Découvrez le spectacle *Hansel et Gretel*, adaptation loufoque du conte des Frères Grimm. Par le Collectif Ubique.

10h30, Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Jeune public dès 6 ans. Tarifs : 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Dimanche 1^{er} décembre Concert

Le chœur Saint-André, dirigé par F. Gravey, la chorale Passacaille, dirigé par F. Léonet et Nicolas Pien à l'orgue se réunissent pour présenter chacun 30 minutes de programme, composé de chants sacrés et de chants de l'Avent. Le concert se terminera par l'interprétation de l'Ave Verum de Mozart, par les deux chœurs.

16h, église Saint-André.

Entrée libre.

Renseignements : 06 83 30 18 06
ou 06 20 27 17 05.

16

Du mercredi 20 au dimanche 24 Cinéma



Se souvenir d'une ville de Jean-Gabriel Périot, 2024, Bosnie-Herzégovine,

France, Suisse, 1h49 ;

Anora de Sean Baker, 2024, États-Unis, 2h19.

Tarifs : 7 € / 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Vendredi 22 Théâtre musical

© Jean-François Robert



Découvrez *Le Voyage de Darwin* par Les Chanteurs d'oiseaux. Venez revivre la formidable épopée initiatique du célèbre naturaliste Charles Darwin grâce à cet éclatant conte musical.

20h, Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tout public dès 8 ans.

Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Samedi 23 Atelier yoga

Proposé par le AMSA Yoga - Tai Ji Quan - Qi Qong - Méditation - Sophrologie.

10h à 12h, le Rexy.

Inscriptions en ligne à yoga.msa@gmail.com
ou sur yoga-sophrologie-taichi.fr



Vous aussi, n'hésitez pas à nous taguer sur Facebook @VilledeMontSaintAignan, nous partagerons vos publications !



Baromètre métropolitain des modes de vie

Comment se déroule votre quotidien aujourd'hui ? Quelles sont vos habitudes en termes d'alimentation ou de déplacements ? Appréciez-vous votre cadre de vie ? **Jusqu'au lundi 11 novembre, prenez part à l'enquête proposée par la Métropole Rouen Normandie** pour les aider à mieux cerner vos besoins.

Au printemps 2020, la Métropole avait déjà lancé un sondage sur les habitudes de vie des administrés et sur l'impact du confinement. Plus de 2 500 personnes avaient participé !

Beaucoup d'entre elles ont mentionné la cuisine et le jardinage comme étant les activités les plus agréables pendant le confinement. En réponse, la Métropole a intensifié son soutien aux pratiques durables au jardin (compostage, broyage, formations, animations) et a ouvert une cuisine pédagogique au Parc des Bruyères, mise à disposition des associations locales. L'intérêt pour la nature s'étant également manifesté, la Métropole et les communes ont engagé, depuis 2021, des actions de renaturation des espaces publics, afin de répondre aux attentes en matière de nature et de transition écologique. Cette enquête annuelle, intitulée "baromètre métropolitain des modes de vie", vise à mieux comprendre vos habitudes de vie afin de proposer des politiques publiques et des aménagements adaptés à vos besoins. En participant, vous pourrez également tenter de gagner l'un des 50 lots d'une valeur de 50 € chacun (chèques Up Culture, Up Sports et Loisirs, ou des tickets de bus/tramway Réseau Astuce). À vous de jouer !



Pour participer : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/questionnaire/barometre-des-modes-de-vie-enquete-2024-2025>

État civil

Naissances

30/08 Laura BAUVIN SOORANNA
03/09 Thielli YACHIR
16/09 Louna GOMES
17/09 Kamea MENDY
21/09 Layla DIAKITE
22/09 Tasnime BOUGROU
29/09 Mikaela RICO BARNJAK

Décès

23/08 Geneviève SAMSOEN divorcée
BROUTA, 77 ans
28/08 Mohamed DOSSO, 19 ans
05/09 Natalie LEBLOND
épouse COBO, 59 ans
07/09 Jacques LEFEBVRE, 67 ans
09/09 Martial FERCOQ, 89 ans
10/09 Pierre CHAPALAIN, 91 ans
11/09 Marcel BERRY, 94 ans
19/09 Maud SELLE, 95 ans
19/09 Henri PARIS, 87 ans
19/09 Ghislaine LEBAUDY
veuve LEROUX, 92 ans
20/09 Micheline HÉRICHER
veuve MÉGARD, 95 ans

Aimer toujours et encore Mont-Saint-Aignan

Drôle de jeu...

Vous avez probablement pu lire dans Paris-Normandie, l'annonce du départ de l'école Néoma vers le quartier Flaubert. C'est un sujet récurrent qui dure depuis 6 ou 7 ans. Voici quelques années, la Région et la Métropole souhaitaient délocaliser l'école, la 1^{re} au Madrillet, la seconde, quartier Flaubert. Aucune des deux n'a réussi à emporter l'affaire. Puis, Nicolas Mayer-Rossignol a été clair : il ne souhaite pas la délocalisation de cette institution... fin des discussions !

Puis, Néoma a présenté un projet consistant à faire de l'école de Rouen, la jumelle de celle de Reims sur le territoire de la ville de Rouen, quartier Flaubert. Interrogé par la Métropole, le maire de Mont-Saint-Aignan a exprimé par écrit tout naturellement sa surprise, sa tristesse et son désaccord sur ce départ, tout en mettant en avant son impuissance à empêcher ce transfert, dont la possibilité reste totalement soumise à l'accord de la Métropole qui commercialise les terrains. À cette occasion, le président de la Métropole a ré-exprimé sa volonté du maintien sur site à MSA... fin de la 2^e étape !

Quelle ne fut pas la surprise de lire dans Paris-Normandie, à l'occasion d'une conférence de presse du président de la CCI (qui est propriétaire du site), l'affirmation du départ de l'école. Interrogé par le maire, celui-ci a évoqué des propos mal compris et... silence total de la Métropole. Suite à cet échange, le président de la CCI réitère par écrit sa demande à la Ville, de réfléchir à la possibilité de changer le PLUi afin de leur permettre de s'agrandir sur le site de MSA... fin de la 3^e étape !

Nous avons donc : un maire de MSA qui a clairement exprimé son souhait de voir l'école se maintenir sur site, un président de Métropole qui est du même avis, enfin, une école qui demande à la Ville, d'étudier la possibilité de son maintien par une modification des règles d'urbanisme... et c'est tout !

La majorité municipale

Agissons ensemble, Mont-Saint-Aignan

Le dernier conseil municipal qui s'est tenu le 8 octobre dernier a de nouveau mis en évidence les limites du fonctionnement du conseil municipal tel qu'il est organisé par Mme le Maire. Différents dossiers, soumis à délibérations, viennent confirmer qu'une meilleure écoute et association des acteurs et de tous les élus du conseil aurait permis de mieux prendre les décisions et d'éviter les remises en cause de décision prises précipitamment et sans concertation. Par exemple, des travaux complémentaires doivent déjà être engagés au centre nautique alors que la rénovation vient à peine de s'achever. Nous avions tous alerté que la révision initiale à la baisse du périmètre de rénovation n'avait pas de sens et que de toute façon la nécessité de travaux s'imposerait à l'avenir. Comme toujours, la réalité finit par s'imposer et la facture s'alourdit. Autre exemple, la rénovation de l'École Camus. La décision initiale de Mme Le Maire était de vendre une partie du terrain de l'école et de reconstruire un ensemble scolaire sur un espace réduit. Là encore, sous la pression des élus, des parents d'élèves et du voisinage, le projet a été revu et la décision prise de rénover le bâtiment sans céder le terrain. Ce qui n'était pas possible le devient alors.

Autre sujet abordé, la situation sur l'insécurité à Mont-Saint-Aignan. Sous la pression des événements, la mairie a déployé des médiateurs sociaux pour remédier aux incivilités constatées sur la Place Colbert. Cette opération temporaire a certainement eu des résultats satisfaisants mais limités dans le temps. Quant aux données de la police nationale, si elles confirment une baisse du nombre des agressions physiques depuis 2019, tel n'est pas le cas pour les vols et les cambriolages qui confirment le sentiment d'insécurité croissant. Un supplément dédié du MAG a été diffusé dans toutes les boîtes aux lettres pour tenter de rassurer. En vain.

Stéphane Holé, Carole Bizieau,
agissonsensemblemsa@gmail.com

Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous

Rebondissement pour le projet Camus ! Tous les bâtiments devraient finalement être conservés et réhabilités. Au terme de trois années d'errements, la municipalité a fini par admettre que le resserrement des classes primaires et élémentaires sur la moitié de leur assiette foncière actuelle était une mauvaise idée et qu'elle heurtait les montsaintaignanais-es.

Souvenez-vous, en 2021 C. Flavigny avait prétendu que l'école maternelle était si dégradée – n'était-elle pas maire depuis 2014 ? – que sa démolition était inévitable et urgente, et qu'elle était obligée de vendre le terrain à un promoteur immobilier pour pouvoir financer sa reconstruction, qui par conséquent serait accolée à l'école primaire. Subitement, en 2024 il est devenu possible de faire autrement...

Notre groupe s'est fortement mobilisé contre ce projet scandaleux : nous avons lancé une pétition qui a vite recueilli 500 signatures et réclamé sans cesse une grande concertation citoyenne, car les familles, les riverains, les équipes enseignantes n'avaient pas pu dialoguer avec la municipalité, avant que la décision de démolir ne soit prise.

Nous nous félicitons que la municipalité ait finalement ouvert un dialogue et accepte à présent de revoir sa copie devant l'opposition rencontrée dans la population. L'école maternelle Camus sera conservée et c'est tant mieux, mais quel dommage de ne pas avoir concerté plus tôt sur son devenir : on aurait gagné beaucoup de temps et évité une dépense inutile de 100 K€ pour préparer la démolition/reconstruction. La vigilance reste cependant de mise pour s'assurer que ce projet soit une vraie rénovation qualitative, ambitieuse. Car si nous n'avons pas eu accès au détail des travaux envisagés, leur estimation (3,3 M€) semble faible au regard de l'ampleur des espaces et des bâtiments concernés (deux écoles, une cantine et un gymnase). Et une fois de plus l'isolation thermique pourrait bien passer à l'as.

S. Nicq-Crozat, C. Leclercq, P. Magoarou, P. Conil
msa.envert.avectous

Social-écologiste et républicain Mont-Saint-Aignan écologique et solidaire

Après le roman de la place Colbert, bienvenue au feuilleton de l'école Camus ; Voilà qu'une note envoyée aux élus début septembre nous a informés des dernières conclusions et décisions concernant l'école Camus. Et force est de constater que ce ne fut pas en concertation avec nous ; afin d'obtenir quelques bribes d'informations, nous avons dû les réclamer régulièrement lors de Conseils Municipaux plus ou moins opaques sur ce sujet...

Le choix de la Municipalité s'est finalement porté sur une rénovation "lourde" des deux établissements Maternelle et élémentaire; nous ne pouvons que nous en féliciter pour les élèves et leurs parents, ainsi que pour les enseignants. Mais pourquoi avoir mis presque 3 ans pour prendre cette décision qui semblait aller de soi ? En effet, lors de l'étude menée par un cabinet privé en 2021, les faiblesses du bâtiment maternelle Camus étaient évidentes. Ce n'est pourtant qu'en février 2023 qu'un projet sera lancé dans le but de regrouper les deux écoles sur une seule emprise foncière pour un coût de 6,5 millions sur 3 ans, horizon 2026. Cette décision répondait selon Mme Le Maire à une urgence (laquelle était pourtant annoncée depuis janvier 2022) qui impliquait la destruction de la Maternelle.

Et voilà un nouveau projet à l'ordre du jour désormais, pour un montant d'environ 4 millions d'euros ; une somme conséquente qui engage les finances de la Commune. Or, la Majorité nous répète à chaque vote du budget que la situation financière est grave et les investissements se voient souvent réduits à l'entretien du patrimoine déjà existant. Des questions demeurent donc quant au financement, quant à la durée des travaux et quant à la date de réouverture des écoles.

Tout cela a été soulevé en Conseil Municipal ce mardi 8 octobre 2024 et tout en n'ayant pas été invités ou inclus à la préparation de ce projet, les réponses apportées montrent qu'il n'y aura, hélas, guère de changement.

Claudie Maugé & Alexandre Riou



Une fin
heureuse

Conseil
municipal
des
enfants



Mont
Saint
Aignan


LES ILIADES
 MAISON DE RETRAITE MEDICALISEE

**Au coeur de Mont-Saint-Aignan,
 une maison de retraite médicalisée
 - Accueil de jour - Unité protégée**

 24 Chemin de la Planquette
 76130 Mont-Saint-Aignan

 02.35.76.12.12

 les.iliadessecretariat@wanadoo.fr





www.les.iliades.fr

Un lieu pour la vie... Un lieu d'envie...

NURDIN  SERVICES

**PLOMBERIE - INSTALLATION SALLE DE BAIN
 CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DEPANNAGE
 ADOUCISSEUR - VENTE ELECTROMENAGER**

À votre service depuis 1967

228, ROUTE DE Maromme - 76130 MONTSAINTE-AIGNAN
02 35 71 34 15
 nurdin.service@nurdin.fr




OPTIQUE DES COQUETS
 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
 02 35 70 34 25

Valéry Lefèvre
 Opticien indépendant,
 vous accueille
 et met sa compétence
 à votre service

Ouvert du mardi au samedi
 de 9h à 12h et de 14h à 19h

**Confiez votre vue
 à votre opticien**




STOP
AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Avant de jeter vos encombrants,
 contactez ma métropole au 0800 021 021



**Mont
 Saint
 Aignan**

Direction communication - octobre 2024, Illustration : Gaëtan Ballot